

<https://www.pressegauche.org/Negociations-des-enseignants-Suivi-du-recours-patronal-au-TAT-la-greve-p-revue>



Négociations des enseignants - Suivi du recours patronal au TAT : la grève prévue est maintenue (FSE-CSQ)



- Communiqués -
Publication date: mardi 13 avril 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 13 avril 2021 - Suivant les discussions tenues avec la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) en conciliation ce matin au Tribunal administratif du travail (TAT), les centres de services scolaires et les commissions scolaires anglophones ont retiré leur recours, rassurés par certains éléments mis en place par les organisations syndicales. Ils ne contestent donc plus la légalité de la grève du 14 avril ni son caractère prétendument abusif. La grève annoncée pour le 14 avril, jusqu'à 9 h 30, à tous les secteurs d'enseignement, se tiendra ainsi comme prévu.

La FSE-CSQ et l'APEQ ont pu confirmer que, pour la grève de demain matin :

Les mesures sanitaires seront respectées lors des manifestations et des évènements de mobilisation ;

Les enseignantes et enseignants seront disponibles pour exécuter leur prestation de travail dès 9 h 31.

« Il est désolant de constater à quel point les centres de services scolaires et les commissions scolaires anglophones se sont acharnés contre les droits des enseignants plutôt que de défendre à nos côtés l'amélioration des services pour les élèves. Désarmés, ils n'ont pas été capables de s'organiser en deux semaines. Pourtant, quand il y a des changements, nos enseignants doivent se revirer sur un dix sous. Ce sont les parents qui ont été pris de court et c'est déplorable, car les organisations scolaires ont manqué à leur devoir. Nous le répétons, nous ne voulons pas atteindre les services aux élèves, nous travaillons à les protéger. Nous faisons pression pour faire avancer les négociations et pour améliorer le quotidien dans les salles de classe, de même que pour soutenir et valoriser la profession enseignante en crise », ont fait savoir Josée Scalabrini, présidente de la FSE-CSQ, et Heidi Yetman, présidente de l'APEQ.

Par ailleurs, des organisations scolaires avaient annoncé la poursuite de la journée de demain en enseignement à distance. Considérant le court délai qui lui était imparti, l'arbitre de grief a refusé d'entendre le dossier ce matin. Cela signifie que, pour demain, il n'y aura pas de décision empêchant l'enseignement à distance pour la poursuite de la journée après la grève. Les enseignantes et enseignants respecteront donc les consignes émises par leur employeur pour cette journée.

« Nous comptons nous battre bec et ongles pour être entendus à ce sujet. L'enseignement à distance est prévu pour des raisons de santé publique, pas pour gérer les relations de travail des employeurs. Non seulement nous ne renonçons absolument pas à notre droit de contestation, mais la cause sera entendue dans les prochains jours », ont conclu les représentantes syndicales.